

26 juin 2013

Projet de construction d'une école primaire à l'Île Des Sœurs

OCPM

Bonjour

Suite à la consultation publique du 17 juin 2013 au centre Elgar, je me permets de vous écrire afin de vous donner mon impression sur le projet de construction de la future école primaire dans la portion du parc Lafontaine.

Le mal entendu depuis le début du lancement du projet fait que des personnes pensent qu'un groupe d'individus sont contre toute construction d'une école à L'île Des Sœurs alors que le véritable enjeu de ces débats et l'emplacement retenu donc de vouloir conserver le peu d'espaces verts qui nous reste suite à la construction résidentielle excessive sans aucune planification des besoins grandissants car si le nombre de 25 000 résidents est atteint suivant les prévisions nous devons nous attendre à des demandes de services supplémentaires comme la construction d'une troisième école primaire , peut être un secondaire avancé d'ailleurs le 17 juin par la commission scolaire Marguerite Bourgeois., et bien d'autres besoins comme des parcs pour les enfants, une annexe à l'hôtel de ville, un poste de police de quartier, un clsc, ....

La ville de Verdun ne donne aucune garantie que si, il y a une troisième école l'agrandissement ne se fera pas sur le parc la fontaine mais où vont-ils la faire cette troisième école?.

Je n'ai aucun intérêt à m'opposer à l'emplacement de la future école primaire dans la portion du parc Lafontaine, je suis locataire à l'île depuis 14 ans je demeure assez loin de l'emplacement de la future école, je suis

mère de trois enfants et grand mère d'une petite fille qui doit être scolarisée dans 2 ans à l'île des Sœurs. Je n'ai rien d'une personne insensible aux besoins d'espace pour que des enfants de primaire puissent s'épanouir dans un environnement sain et sécuritaire. J'ai fait parti de nombreuses années sur le comité d'établissement de l'école secondaire Monseigneur Richard de Verdun.

A ce sujet l'intervention de la personne qui a représenté la commission scolaire Marguerite Bourgeois le 17 juin était digne d'un plaidoyer applaudi avec véracité et pour la petite histoire je n'ai pas applaudi car je suis consciente des besoins présents et je me sentais accusée d'un complot de résistance à toute construction, c'est au plus fort des applaudissements qu'une dame proche de moi me regarde d'un air accusateur et me dit

< Vous n'avez pas d'enfants vous.> A ma réponse j'en ai trois la discussion était close, plus d'arguments à m'exposer.

Si on résume la situation.

La ville ne donne aucune autre possibilité d'un autre emplacement.

La ville ne garantie pas le non agrandissement dans le Parc Lafontaine.

La situation de cette future école a du non sens avec une circulation automobile de plus en plus croissante dans ce secteur ainsi que la vitesse excessive.

L'idée d'un débarcadère le long du boulevard de l'île des Sœurs et le boulevard René Lévesque et voué à un échec et s'avère dangereux dans les conditions exposées lors du 17 juin. Comment voulez faire sortir des enfants d'un car scolaire ou qu'un parent dépose son enfant en maternel en 5 minutes. De plus une zone de dépassement est prévue à l'intérieur de ces mêmes débarcadères.

De déplacer le problème de stationnement sur les rues avoisinante n'est pas non plus une solution.

De plus le 17 juin il a été question que les besoins de cette école et la conséquence d'une immigration grandissante dans ce secteur.

Demeurant dans ce secteur je peux donc envisager que la majorité des élèves qui fréquenteront cette future école si la construction se fait dans la portion du parc Lafontaine seront issus de l'immigration.

Je me questionne donc sur les risques sur une bonne intégration de vouloir construire la future école dans ce secteur où est-ce une demande.

Si je me rapporte à l'objet de la consultation mentionné sur le feuillet reçu à mon domicile comment OCPM peut donner un avis défavorable au projet tel qu'il est présenté si la ville ne propose aucune autre alternative de terrain ou ne veut pas se donner les moyens d'envisager un autre emplacement qui devra pourtant être proposé pour les besoins futurs .

Cela laisse t il prévoir une deuxième intervention de OCPM dans le futur pour ne pas détruire un des derniers parcs qui nous reste.

Nos enfants ont aussi besoin d'espace tous ne partent pas les fins de semaines, tous ne quitte pas pour les congés.

La ville ne peut elle pas investir sur des terrains voués à la construction ?

Cordialement

Kriegel véronique